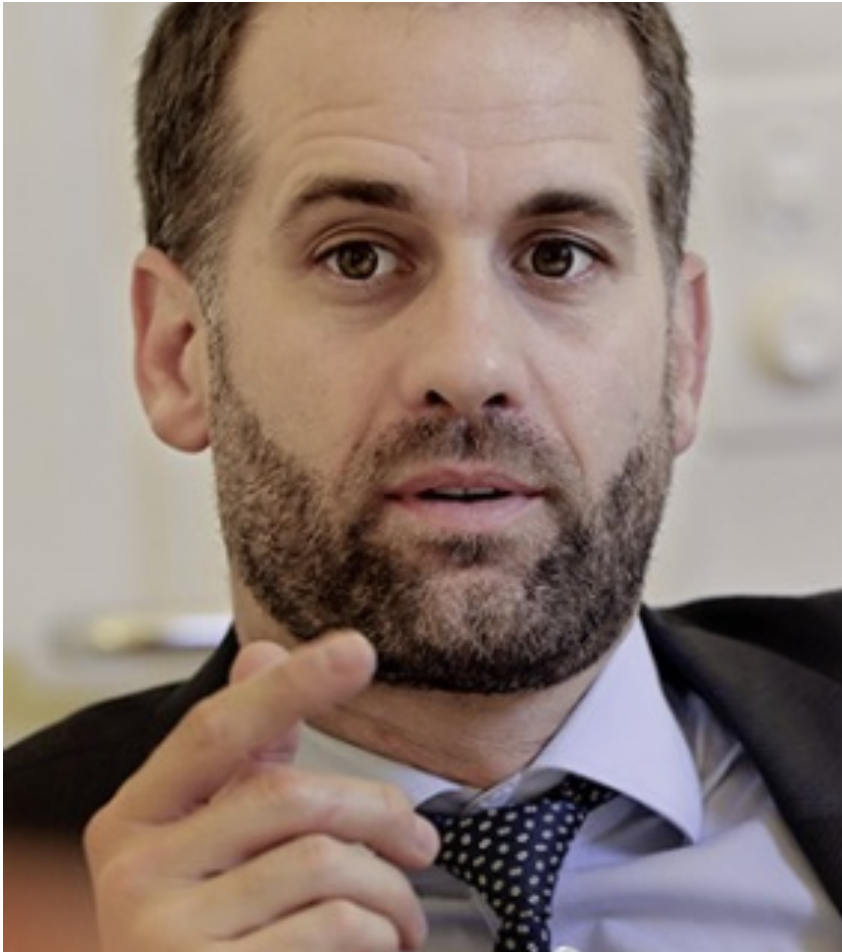


Conférence annuelle noé21 : Antonio Hodgers.



- Il y a 10 ans, noé21 publiait son étude pensée pour faire de l'isolation des bâtiments du canton une priorité climatique et économique. L'étude CEPIC coordonnée par Félix Dalang avec les architectes Stéphane Fuchs, François Hiltbrand et Jürg Reber a notamment révélé le montant des investissements à consentir. Le Plan climat cantonal publié en 2020 prévoit un assainissement de tous les bâtiments. Oui mais comment ? Début avril le Département du territoire présidé par Antonio Hodgers a publié sa nouvelle réglementation qui rendra les rénovations obligatoires. Entrée libre sur inscription : info@noe21.org
- Mardi 24 mai à 19h Coopérative Equilibre, 7 rue Soubeyran (trams 14 et 18 arrêt Vieusseux).